



## **LOU TAMBOURINAIRE**

**Bulletin n°25 – Juillet 2021**

### **Edito**

Après de longs mois de confinement, d'attente de vaccination, l'été est enfin là, avec l'espérance de belles soirées, de rencontres et d'échanges. Prenons le temps d'encourager les associations dans leurs projets, de participer aux manifestations, le temps de vivre, de rire, de se parler tout en respectant les gestes sanitaires.

Le projet d'embellissement de la place est sur les rails ! Les travaux d'aménagement des parkings commenceront fin août. Suivrons les travaux de la place des aires, qui j'espère, débuteront à l'automne. La réunion publique pour la présentation du projet a été très constructive grâce aux échanges courtois de chacun.

Et comme chaque année à cette période, vous trouverez dans ce numéro la présentation des comptes administratifs 2020 et le budget prévisionnel 2021 de la commune.

Sachez mon attachement au caractère rural de notre beau village. Je suis certain que ces travaux apporteront un vent nouveau pour notre commune et ses habitants.

Bel été à chacun et à chacune.

**Le Maire,**

Bernard DOUTRES

## BUDGET MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 Avril 2021 afin de voter les comptes administratifs 2020 et les budgets primitifs 2021 de la commune et du service de l'eau.**

### ➤ COMMUNE

<b>Résultats de fonctionnement</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	
• Dépenses	95848.54	93819,34	+2.16%
• Recettes	176861.61	174549,86	+1.32%
• Excédent de clôture	81013.07		+0.35%
• Résultats antérieurs reportés	216958,38	136227,86	
• Résultat à affecter	297971.45	216958,38	
<b>Résultats d'investissement</b>			
• Dépenses	11933.88	195632,85	
• Recettes	66758.94	697985,51	
• Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre	54825.06	502352,66	
<b>Soldes des restes à réaliser d'investissement</b>			
• Reste à réaliser en dépenses au 31/12		0	
• Reste à réaliser en recettes au 31/12		0	
• Besoin en financement		0	
<b>Résultat d'investissement reporté</b>	238462.59	-318715.13	
<b>Décision d'affectation</b>			
• Réserve en investissement (1068)	238462.59	0	
• Report en fonctionnement (R002)	297971.45	216958,38	
• Solde d'exécution de la section investissement	176445.25	183637,53	
<b>Service Eau et assainissement</b>			
<b>Résultats de fonctionnement</b>			
• Résultat de l'exercice	-182.63	2956,21	
• Résultats antérieurs à reporter	6982.96	4026,75	
• Résultat à affecter	6800.33	6982,96	
<b>Résultats d'investissement</b>			
• Résultat de l'exercice	5923.15	3611,44	
• Résultat d'investissement reporté	170522.10	166910,66	
• Solde de l'exercice de la section d'investissement	176445.25	170522,10	
<b>Besoin d'affectation</b>			
• Réserve en investissement (1068)	176445.25		
• Report en fonctionnement (D002)	6800.33	6982,96	

### **INFORMATIONS FINANCIERES**

La trésorerie de St Paul 3 Châteaux nous a adressé les documents qui nous ont permis d'établir le bilan de la commune au 31/12/2020. Il s'établit comme suit :

A l'actif			Au Passif		
	<b>2020</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>
Actif immobilisé	2 227 224	2 215 290	Ressources propres	2 763 658	2 615 886
Actif circulant	849	1290	Dettes financières	0	0
Trésorerie	716368	569 769	Passif circulant	180 782	170 464

Le fonds de roulement net global est de : 536464 euros  
 Le besoin en fonds de roulement est de : - 179934 euros  
 La trésorerie est donc de : 719368 euros

### **L'autofinancement de la commune :**

Notre capacité d'autofinancement nette :

**Elle a été de 81013€ en 2020 contre 80731€ en 2019.**

Cette capacité d'autofinancement est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois bien entendu les dettes remboursées.

**Nos dépenses et recettes de fonctionnement par habitant en 2020 :**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Commune</b>	901	483
<b>Département</b>	1047	817
<b>Région</b>	1294	944
<b>National</b>	908	682

Il est important de souligner que sur 901 euros perçus par la commune, 324 euros sont issus de la location des bois pour l'installation des panneaux photovoltaïques, soit 36% des recettes. Ce n'est pas neutre. En effet, sans ce bail, les recettes par habitant de la commune s'élèveraient à 577 euros. Nous vous laissons apprécier l'impact de ce loyer sur les recettes, mais également sur l'excédent de fonctionnement et la capacité d'autofinancement.

<b>Structure des dépenses de fonctionnement</b>			<b>Structure des recettes de fonctionnement :</b>		
	<b>2020</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Charges générales</b>	33%	36%	<b>Ressources fiscales (Taxes Habitation, foncier bâti, non bâti, CFE)</b>	52%	53%
<b>Charges de personnel</b>	34%	35%	<b>Dotation globale de fonctionnement</b>	12%	10%
<b>Charges de gestion</b>	33%	29%	<b>Autres produits courant (location et baux)</b>	36%	37%

Tous ces chiffres, indigestes peut-être pour certains, mais nécessaires, indiquent cette année encore, une gestion rigoureuse de notre commune.

De ce fait, et comme les années précédentes, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents, dans sa séance du 9/06/2020 de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021 et de les maintenir comme suit :

<b>Taxe d'habitation :</b> soit 18509 euros	<b>4,46 %,</b>	<b>Taxe foncière :</b> soit 24289 euros	<b>8,34 %,</b>	<b>Taxe foncière non bâti :</b> soit 3574 euros	<b>58,01 %,</b>
--	----------------	--	----------------	--	-----------------

Soyez certains que le maire et l'équipe municipale s'efforcent à ce que les taux d'imposition restent parmi les plus bas.

<b>Subventions aux associations 2021 : 2100 euros</b>			Le conseil municipal a décidé de répartir cette somme auprès de 9 associations.		
	<b>2021</b>	<b>2020</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
Animation et loisirs	780	780	Les amis de la résistance	50	50
L'âge d'or	390	390	1, 2, 3 soleil	50	50
Amicale du personnel	70	70	A.C.C.A.	300	300
Anciens combattants	80	80	L'atelier du mistral	300	300

**Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école publique de Grignan et de Taulignan**

Les contributions aux écoles de Taulignan, Grignan et Suze la Rousse se sont élevées à 9503.32 euros. Elles concernent tous les élèves de notre commune inscrits dans ces établissements.

# AMENAGEMENT DE LA PLACE DES AIRES

## REUNION PUBLIQUE DU 5 JUIN

Environ 80 personnes étaient présentes lors de la réunion publique du 5 juin pour la présentation du projet d'aménagement de la place des Aires sur lequel toute l'équipe du conseil municipal travaille depuis maintenant plusieurs mois.



Les personnes présentes ont fait preuve d'un état constructif qui a permis de faire émerger des propositions intéressantes lors des échanges.



Pour parler ensemble du fleurissement du village, en particulier de la place des aires et du parking des lavandes, nous proposons de se retrouver **le 3 août à 18h à la salle des fêtes**. Si vous êtes intéressé-e, faites-vous connaître auprès de Virginie Françon et venez participer !

A cette occasion, nous avons pu constater un grand intérêt et une unanimité pour le projet d'aménagement et d'embellissement de la place des aires qui vise à retrouver un cœur de village que chaque habitant pourra investir. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2021.



Pour cela, comme présenté lors de la réunion publique, nous prévoyons la création de places de parking supplémentaires pour permettre aux habitants et aux personnes de passage à Salles-sous-Bois de vivre ensemble au mieux. Sur l'actuel parking de la salle des fêtes est prévu a création de places plutôt réservées aux touristes et aux activités de la commune.

Est également prévu la création d'une poche de places de parking dit « parking des lavandes », places réservées aux riverains et ayants droits. Comme vous le pouvez le voir sur la photo, nous l'envisageons intégrée dans son environnement avec de la végétalisation et des matériaux respectueux. Les travaux devraient avoir lieu en septembre 2021.



# La dynamique locale

## Création et installation d'un espace « Jeux d'enfants ».



Depuis le mois d'avril, nous avons eu le plaisir d'offrir aux enfants du village une aire de jeux pour les moins de 6 ans se situant près du terrain de tennis.

L'équipe municipale et des habitants de Salles-sous-bois ont chaussé parkas et bottes plusieurs samedis pour l'aménagement de cette structure et de son mobilier (2 tables de pique-nique).

Pour ses prochaines semaines, il est prévu de créer pour les plus grands un parcours VTT afin de finaliser ce beau projet. Celui-ci se situera aussi autour du tennis dans le petit bois. Les personnes voulant participer à cette réalisation sont les bienvenus !

Nous espérons que cet espace vous fera partager de nombreux moments conviviaux et de belles rencontres.



Réservez  
votre 14 juillet !



**Dîner dansant républicain**  
Porcelet à la broche & apéro animé par les "Demi Pression"  
20€ (adulte) et 10€ (-12 ans)  
Sur réservation avant le 7 juillet  
06 10 30 49 70 ou 04 75 53 55 69  
Apportez vos assiettes et vos couverts !  
dès **19h30**

Association Animations Loisirs Salles Sous Bois

**Marché artisanal + vide-grenier**  
Producteurs locaux et régionaux

à partir de **9h30**  
**Mercredi 14 Juillet**  
Sur la place et dans les rues du village

Buvette et petite restauration  
bière artisanale, vin local, sirops...

Renseignements au 06 10 30 49 70  
Association Animations Loisirs de Salles Sous Bois, association loi de 1901 n°262001928 - 26770



Le soleil et un léger mistral étaient au rendez-vous pour accompagner les randonneurs au prieuré d'Aleyrac le dimanche 6 juin.

Après l'effort une pause pique-nique permet aux randonneurs de reprendre des forces dans une ambiance conviviale.

Le site internet de la commune de Salles-sous-Bois sera en ligne à la rentrée. Si vous souhaitez être tenu informé-e, vous pouvez adresser un mail à [sallessousbois@gmail.com](mailto:sallessousbois@gmail.com)

Si vous souhaitez faire paraître un article, obtenir plus d'informations, faire une remarque, vous pouvez contacter Patricia Guillon – 06.30.36.72.11.



#### **Nouveaux horaires**

Le secrétariat est ouvert le Lundi, Mercredi et jeudi de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.75.53.55.38.

mairie.salles.sous.bois@wanadoo.fr

#### **Droit de raccordement au réseau d'eau potable et/ou assainissement collectif :**

Il a été décidé que le cout des travaux de raccordement aux réseaux sera à la charge du demandeur suivant accord sur devis présenté par la mairie et un montant fixe de droit de raccordement de 750 € pour chaque réseau de nouvelles constructions.

Pour un deuxième raccordement le montant des travaux de raccordement aux réseaux sera à la charge du demandeur suivant accord sur devis présenté par la mairie et un montant fixe de droit de raccordement sera de 300 € pour chaque reseau.

#### **Réserve en vue d'installation de borne électrique**

Dans le cadre de la création de deux nouvelles aires de stationnement, chemin de la Blache et extension du parking de la salle polyvalente, nous allons prévoir des réserves pour anticiper la mise en place de bornes de recharge pour véhicule électrique.

Pour les propriétaires de véhicule électrique qui sont intéressés par la mise en place de bornes de recharge sur ces aires de stationnement :

#### **Proposez l'installation d'une nouvelle borne sur le réseau**

*La plateforme « borne à la demande » permet aux détenteurs d'un véhicule électrique de proposer l'installation d'une borne au plus près de vos attentes, sur l'ensemble du territoire couvert par le réseau eborn.*

*Rendez-vous sur le site eborn, borne à la demande et suivez les instructions*

Plus les demandes seront nombreuses, plus les chances d'installation de bornes de recharge pourront aboutir.

## **Changement des horaires d'ouverture des déchèteries du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**

**Ouverture des déchèteries (Grignan, Valaurie et Valréas)**

Du lundi au samedi de 7h30 à 13h15 (en continu) (fermeture les après-midi) Les conditions générales d'accès en déchèterie restent inchangées.